

**Province de Québec
MRC de Bécancour
Municipalité Paroisse de Parisville**

**AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT 364-2019
SUR L'OCCUPATION ET L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS**

Lors de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Parisville tenue le 5 février 2019 à la salle municipale située au 1260, rue St-Jacques, **avis de motion a été donné concernant le règlement sur l'occupation et l'entretien des bâtiments.** Le projet de règlement a également été déposé lors de cette même séance.

Le règlement sera adopté lors de la séance ordinaire du **12 mars 2019.**

Toute personne qui désire consulter ledit projet de règlement peut le faire au bureau municipal, situé au **975, rue Principale Ouest, à Parisville du mardi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.**

Donné à Parisville, ce 7 février 2019.



Carine Neault
Directrice générale/secrétaire-trésorière

**CERTIFICAT DE PUBLICATION
(articles 335 et 346 du Code municipal)**

Je, soussignée, résidante à Sainte-Françoise certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 7^e jour de février 2019.



Carine Neault
Directrice générale et secrétaire-trésorière